

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Le 25 mai 2021, à 19h
Rencontre MEET

Présences

Andrée-Anne Roy (parent)

Joanie Lemelin (parent)

Marie-Noëlle Rainville (parent)

Jean-François Bédard (parent)

François Bégin (parent)

Marie-Ève Magnan (enseignante au 3e cycle)

Anik Pépin (enseignante au secondaire)

Marc Drolet (service de garde)

Substituts

Laurence Sanscartier Viau (parent)

Nancy Dion (parent)

Directions

Catherine Bégin, directrice

Absences

Annick Pelletier (présidente)

Mélissa Rochon (soutien)

Éric Gingras (communauté)

Myriam Raymond (ens. au 1^{er} cycle)

Marie-Hélène D'Astous (ens. au 2e cycle)

Isabelle Morin (communauté)

Mélanie Guay (ens. substitut)

Stéphanie Turcotte-Goodyer (ens. substitut)

1. Mot de bienvenue

Mme Rainville, vice-présidente, présidera la rencontre ce soir. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Vérification du quorum

Mme Rainville vérifie et confirme qu'il y a quorum.

3. Question du public

Il n'y a aucune question du public.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Mme Magnan demande d'ajouter un point *Budget CÉ* en point 13.1. Mme Rainville demande d'ajouter *Mot de la présidente* en point 13.2 et M. Bédard demande d'ajouter *Installation jeu-école* en 13.3 et *École secondaire* en 13.4. Mme Catherine Bégin demande un point *Vaccins* en 12.5.

IL EST PROPOSÉ par Mme Magnan que l'ordre du jour soit adopté avec les changements proposés.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/05/47

5. Lecture et acceptation du procès-verbal du C.É. du 23 mars février 2021

Aucune correction n'est à apporter.

6. Suivis au procès-verbal

Mme Catherine Bégin nous informe que des élèves du secondaire ont été sondés aujourd'hui même sur les activités du midi. Les élèves de la deuxième secondaire sont aussi sondés puisqu'ils ont vécu des activités différentes dans le passé.

Concernant l'entrée du gymnase, les travaux peuvent être réalisés par un membre qui possède les permis nécessaires. Par contre, le processus de demande doit se faire quand même, même si nous savons déjà que la réponse sera positive. Mme Catherine Bégin pense que dans ce cas, il pourrait être plus simple de demander à l'ouvrier-école d'effectuer les travaux pendant l'été.

Selon la réponse obtenue de la part de l'éducatrice responsable de l'application HopHop, il n'y aura pas de ristourne possible. Par contre, la question a peut-être été mal comprise alors une vérification sera faite. Mme Roy s'informerera aussi de son côté.

Consultation, décision

7. Accueil de nos futurs élèves de la maternelle

Dans le contexte actuel, il ne sera pas possible de recevoir les nouveaux élèves à l'école pour la visite en juin. Les enseignantes se filmeront pour décrire leur classe et pour se présenter. Les documents nécessaires à la rentrée leur seront envoyés par la poste.

Les enseignantes du préscolaire aimeraient également rencontrer les parents en 2 groupes, selon la même formule que l'an passé.

L'école accueillera deux classes de maternelle 4 ans l'an prochain, comportant 14-15 élèves chacune.

Une demande au Centre Anne-Hébert et à la maison des jeunes a également été faite pour permettre à certains groupes du service de garde d'y aller pour le midi. Cela permettrait de libérer quelques locaux de l'école.

8. Rentrée progressive 21-22

Comme les années précédentes, la rentrée du préscolaire se vivra sur 4 jours. Elle se déroulera du vendredi 27 août au mercredi 1^{er} septembre.

Les élèves de la classe multi-âges du 2^e cycle seront informés au mois d'août.

IL EST PROPOSÉ par Mme Dion et résolu d'adopter la modification d'horaire tel que proposé par Mme Catherine Bégin.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/05/48

9. Politiques d'encadrement des élèves

Mme Catherine Bégin présente les changements apportés à la Politique d'encadrement des élèves pour cette année. Elle mentionne que nous avons 3 politiques afin de bien s'adapter aux réalités des 3 pavillons. Au troisième cycle et au secondaire, nous avons des spécificités liées à une politique pour utilisation des appareils électroniques. Au secondaire, il y a des ajouts en lien avec le tabac, les examens et les casiers. On y note aussi le changement des pauses qui passeront de 10 à 15 minutes l'an prochain ainsi qu'un point concernant les normes pour l'école à distance. On suggère d'ajouter ce dernier point à l'agenda du primaire également.

10. Fonds à destination spéciale

Mme Catherine Bégin nous informe que l'école aimerait faire l'ajout d'un cabanon qui serait situé à mi-chemin entre les pavillons de La Gaillarde et de La Fourmilière. Celui-ci permettrait de ranger la grande quantité de matériel pour l'extérieur qui est présentement rangé dans l'école.

Deux soumissions ont été faites. Les montants avoisinent les 8900\$ et 10900\$ pour un 10X16 pieds. Pour financer le coût du cabanon, une partie des fonds serait prise dans les sommes

amassées par la vente de chocolat de l'OPP, tandis que l'autre partie proviendrait du fonds à destination spéciale.

M. Bédard propose de demander des soumissions aux entrepreneurs de la région. Il croit que nous pourrions avoir une soumission pour la moitié du coût mentionné ci-haut. Il enverra une liste des entrepreneurs à Mme Bégin afin que l'école procède aux demandes de soumissions. Il propose également de rédiger une lettre décrivant le projet que nous pourrions joindre à la demande de soumission.

Les membres du CÉ désirent attendre les nouveaux prix avant de voter pour la résolution en lien avec l'utilisation du fonds à destination spéciale.

Informations

11. Clientèle 21-22

L'école Jacques-Cartier-Saint-Denys-Garneau accueillera deux classes de maternelle 4 ans. Le premier cycle est à pleine capacité, ainsi que le deuxième cycle. La direction a dû faire appel au volontariat pour déplacer des élèves du premier cycle vers l'école des Explorateurs. Nous aurons un peu plus d'espace au troisième cycle et nous aurons également une classe multi-âges 5^e-6^e. Au secondaire, l'école accueillera deux classes de secondaire 1, et deux classes de secondaire 2.

12. Formation du CE

Mme Catherine Bégin mentionne que la capsule sur le budget est maintenant disponible. Les membres pourront envoyer le document attestant la formation reçue, sauf pour les capsules 21 et 27. Le document a déjà été donné aux membres en version papier.

13. Autres sujets

13.1 Budget CÉ

Mme Magnan explique que les enseignants de 6^e année auraient souhaité pour cette année, remettre l'album des finissants en couleurs aux élèves. Le budget restant sera insuffisant pour couvrir le coût total. Elle demande donc au CÉ de financer, via le budget du CE, la portion manquante en reprographie pour la réalisation de ce projet.

IL EST PROPOSÉ par M. Drolet et résolu de financer l'impression de l'album des finissants avec une partie du budget du CE tel que proposé par Mme Magnan.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/05/49

13.2 Mot de la présidente

Mme Rainville lit aux membres le texte que Mme Pelletier souhaite écrire dans le rapport annuel. Mme Pelletier souhaite savoir si le CÉ veut inclure des réalisations de chaque pavillon dans la lettre. Certaines phrases sont à revoir, mais elle veut l'approbation de ces propos. Les membres mentionnent qu'ils préfèrent garder l'aspect général du texte.

13.3 Installation jeu-école

M. Bédard mentionne avoir su qu'un jeu non installé se trouvait dans une cage d'escalier de la Gaillarde. Il demande ce que ça nécessite pour l'installer. Mme Catherine Bégin nous informe qu'il s'agit d'un jeu acheté par M. Patrice et que nous devons perforer l'asphalte pour l'installer. Elle fera une demande pour qu'il soit installé. Il est resté en oubli en raison de sa livraison lors de la pandémie en fin d'année dernière.

13.4 École secondaire

M. Bédard informe les membres qu'il a pris part à une réunion avec M. Éric Caire et les membres de la région. Selon lui, le choix numéro un pour la future école secondaire est à Sainte-Catherine. On aurait même demandé à la ville d'acheter une partie de terrain adjacent supplémentaire. Val-Bélair et Ste-Catherine seraient les deux endroits à privilégier, Ste-Catherine étant le premier choix. Le projet devrait se mettre en branle d'ici un an.

Mme Pelletier aura possiblement elle aussi plus d'information suite à son comité CEPUI selon les informations rapportées par Mme Rainville.

13.5 Vaccins

Le vaccin contre la Covid est maintenant disponible pour les 12 à 17 ans et le sera par les écoles à partir du 7 juin. La direction aura une rencontre ce jeudi pour connaître la marche à suivre. Les sites mobiles seront réservés aux élèves lourdement handicapés. Les élèves de nos écoles devront se déplacer vers les sites de vaccination en autobus. On mentionne également que la deuxième dose du vaccin du papillome humain ne sera pas donnée cette année en raison de la pandémie et des ressources utilisées.

Conclusion

14. Mot des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent.

15. Mot des membres de l'OPP

Les membres de l'OPP sont dans les préparatifs pour la fête de fin d'année. La direction leur mentionne qu'elle possède des sommes pour leur permettre d'acheter une collation santé.

Mme Magnan prend la parole pour expliquer que les élèves du troisième cycle vivront une activité spéciale le 4 juin. Il s'agit de Cyclo-forme, une entreprise qui se déplace dans les écoles avec toute sorte de bolides (karts, trottinettes, vélos à grosses roues, etc.). Chaque groupe en profitera pour 40 minutes.

Mme Roy propose de contacter CMiam pour les collations santé et Mme Dion mentionne qu'une activité de vélo-smoothie existe et est très intéressante.

16. Mot du représentant au comité de parents

La représentante est absente.

17. Mot de la direction

Mme Bégin nous informe que le 22 juin aura lieu le gala du secondaire, tandis que ce sera le 23 juin pour le 3^e cycle. Le tout aura lieu durant les heures de classe et en l'absence d'invités.

La dernière rencontre pour le Plan d'Action est à venir. Nous aurons plus de détails à la prochaine rencontre.

Exceptionnellement, les examens du secondaire se vivront à travers les cours cette année. Il n'y aura pas de semaine d'examens.

18. Mot de la présidente

Mme Rainville remercie les membres d'avoir été sages lors de son rôle de présidente par intérim.

19. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Mme Dion de lever la séance à 21h00.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/05/50

Secrétaire

Présidente